

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 18 JUILLET 2024

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINNSEN par M. Christian ROCCI  
M. Eric DESHAYES par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Kader BELHADJ par Mme Martine CLAVEL  
Mme Anne GAGNIARD par Mme Zinèbe HADDAOUI  
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Loïc QUENNESSON  
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Kamila BOUHASSANE  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT  
M. Arnaud RENOUARD par Mme Murielle MAGDELEINE  
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

**ETAIENT EXCUSE(E)S :**

Mme Ghislaine PERSIA  
M. Paul RUAT  
Mme Martine BAREL  
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture : 084-218400075-20240718-lmc1X0900019b5b-DE

Date de télétransmission : 25-07-2024

Date de réception en préfecture : 25 JUILLET 2024

# AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

12

**SPORTS : Subvention exceptionnelle à une association sportive conventionnée - Année 2024.**

Mme HADDAOUI

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Par délibération du 27 avril 2024, la Ville attribuait le solde des subventions aux associations sportives avignonnaises conventionnées.

La saison sportive arrivant à terme, un club sportif a formulé des doléances afin que la Ville les soutienne dans le maintien de leurs activités. Après étude des dossiers, il est proposé d'attribuer les aides suivantes selon les justifications développées ci-après.

## **USAP BASKET :**

En cette fin d'année sportive, consciente des prochaines échéances à venir pour le Club USAP Basket, la Ville propose d'allouer une aide exceptionnelle de 30 000€.

Ce club est un acteur important de la richesse de notre tissu associatif sportif, tant par son action auprès de notre jeunesse que par son insertion dans la vie du quartier de Saint Chamand.

Il a, cette saison encore, brillé par les résultats sportifs de haut niveau de son équipe 1<sup>ère</sup> en Nationale 1, vitrine du club et de notre territoire.

La Ville souhaite, par cette subvention exceptionnelle, garantir au Club son soutien en se tenant à ses côtés pour répondre aux exigences des instances fédérales.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L.2121-29,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes des avenants à la convention triennale d'objectifs passée avec le club USAP Basket ;
- **DECIDE** le versement de la subvention exceptionnelle;
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 65 du budget principal, article 65748;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

**ADOPTE**



Le Maire  
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance  
M. Christian ROCCI

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 25 JUILLET 2024**

**ACTE PUBLIE LE 26 JUIL. 2024**